



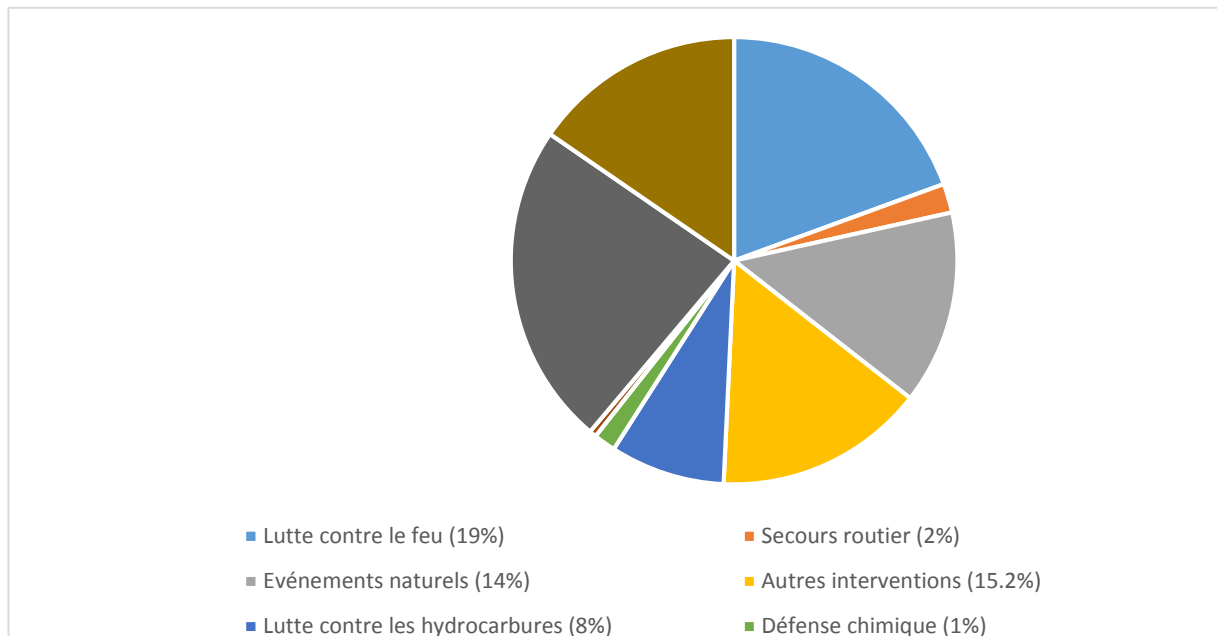
# Les sapeurs-pompiers suisses

**Nous protégeons, sauvons et aidons, 365 jours par année, 24 heures sur 24!**

Le sauvetage, la lutte contre les incendies et l'aide lors de sinistres en tous genres sont les tâches confiées aux 1500 corps de sapeurs-pompiers que compte la Suisse. Quelque 95 000 femmes et hommes servent dans les corps de sapeurs-pompiers. Dans le système intégré de la protection de la population, les sapeurs-pompiers travaillent aux côtés des organisations partenaires que sont la police, les services de sauvetage sanitaire, la protection civile, les services techniques et l'armée. Les cantons sont souverains pour les questions concernant les sapeurs-pompiers; la Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP agit en leur nom. Tous les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou miliciens, sont représentés par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers FSSP.

En tant qu'éléments de première intervention, les sapeurs-pompiers combattent des événements dommageables en tous genres. Actuellement – et depuis longtemps déjà – la lutte contre le feu ne représente plus la majeure partie des quelque 66 500 interventions effectuées chaque année. Les interventions de sauvetage, l'assistance technique et la lutte contre les éléments naturels tels que les inondations, les crues, les intempéries et les ouragans occupent une place toujours plus importante dans l'activité des corps de sapeurs-pompiers. Les tâches des sapeurs-pompiers comportent en outre la lutte contre les hydrocarbures, la défense chimique et la radioprotection; des centres de renfort régionaux ou cantonaux sont formés et équipés spécialement à cet effet.

## Statistique des interventions des corps de sapeurs-pompiers suisses



### Sécuriser – sauver – tenir – protéger – maîtriser.

L'objectif suprême de toute intervention des sapeurs-pompiers est le sauvetage des personnes et des animaux, de même que la sauvegarde des valeurs matérielles. Le deuxième objectif consiste à circonscrire les événements et à les neutraliser le plus rapidement possible. La lutte contre l'incendie récapitule bien la mission permanente des sapeurs-pompiers: sécuriser, sauver, tenir, protéger et maîtriser.

## **Alarme au numéro 118**

Les sapeurs-pompiers peuvent être alarmés en tout temps au numéro de téléphone 118 et ils interviennent dans les minutes qui suivent. Les directives en vigueur prescrivent que, dans les zones à forte densité de population, les sapeurs-pompiers doivent arriver sur la place sinistrée avec une équipe de dix hommes au minimum et avec les appareils requis dans un délai de dix minutes comptées du déclenchement de l'alarme; dans les régions rurales, le temps de sortie et d'approche prescrit est de quinze minutes. Les corps de sapeurs-pompiers disposent de systèmes d'alarme modernes desservis par les centrales d'engagement régionales ou cantonales. Les sapeurs-pompiers sont alarmés par téléphone, récepteur d'appels, pager ou appareil téléphonique cellulaire.

## **Personnel et moyens d'intervention**

La majeure partie des communes disposent d'un corps de sapeurs-pompiers indépendant. 95 000 sapeurs-pompiers sont incorporés dans les quelque 1500 corps de sapeurs-pompiers de Suisse. Les femmes représentent approximativement 8% de l'effectif. La grande majorité des corps de sapeurs-pompiers locaux, d'entreprises ou des centres de renfort sont des formations de milice. La conception des formations et des moyens est modulaire. Les corps de sapeurs-pompiers voisins et les centres de renfort assurent le soutien et la relève réciproques. Tous les corps de sapeurs-pompiers sont fondamentalement motorisés et équipés en fonction des tâches qu'ils doivent accomplir. Les petits corps locaux disposent généralement de véhicules tonnes-pompes ou de véhicules à usages multiples de petite ou de moyenne taille; les corps de sapeurs-pompiers plus importants disposent de moyens élévateurs aériens, de plates-formes hydrauliques et de véhicules de protection respiratoire. Les centres de renfort possèdent en outre des véhicules pour les interventions de sauvetage et de véhicules pionniers, des véhicules de lutte contre les hydrocarbures et de défense chimique ainsi que de centrales d'engagement mobiles.

Environ 1200 sapeurs-pompiers travaillent à plein temps dans les 14 corps de sapeurs-pompiers professionnels de Suisse (Bâle, Berne, Bienne, chimie bâloise (Johnson Control), Genève, Genève aéroport, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Service de défense du Gothard, Saint-Gall, Winterthur, Zurich).

## **Organisation et instruction**

Dans le domaine des sapeurs-pompiers, la souveraineté appartient aux cantons et aux communes, c'est pourquoi il existe, en Suisse, 26 lois régissant le domaine des sapeurs-pompiers, de même que des règlements s'appliquant aux corps, au niveau communal. Les cantons souverains ont confié à la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) l'exécution des tâches opérationnelles.

Dans 19 cantons, il existe un Etablissement cantonal d'assurance immobilière. Ces Etablissements sont le plus souvent compétents pour les questions opérationnelles et financières relatives aux sapeurs-pompiers. Ils accomplissent cette tâche sur mandat du canton, sans le mettre à contribution sur le plan financier. Dans les autres cantons, c'est un organe de l'administration qui assume cette fonction. Le service sapeur-pompier est obligatoire pour les hommes et les femmes dans tous les cantons suisses à l'exception de Zurich, de Genève, de Vaud et du Tessin. Cette obligation est remplie en servant activement dans un corps de sapeurs-pompiers ou elle est acquittée par le paiement d'une taxe annuelle d'exemption.

La formation du personnel et l'équipement dépendent des tâches à accomplir. Les sapeurs-pompiers et les cadres sont instruits dans des cours régionaux ou cantonaux ainsi que dans les cours de formation et de formation continue de la FSSP. Quant aux instructeurs sapeurs-pompiers, ils sont formés dans le cadre des cours dispensés par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP.

## **Partenaire dans le système intégré de la protection de la population**

Pour la première intervention, les sapeurs-pompiers collaborent essentiellement avec la police et les services ambulanciers. Il peut en outre être nécessaire de recourir aux services d'entre-

prises privées, comme des entreprises de construction ou de nettoyage de canalisations, pour accomplir certaines tâches spéciales. Cette collaboration bien exercée fait ses preuves quotidiennement dans la pratique. En cas de catastrophe et en situation d'urgence, des éléments de la Protection civile prennent en charge la protection des personnes sauvées et évacuées et leur fournissent une assistance, à l'instar de l'armée qui est également un partenaire des sapeurs-pompiers; celle-ci met à disposition du matériel militaire d'aide en cas de catastrophe et intervient dans le cadre de l'aide spontanée ainsi qu'au moyen de formations spécialisées dans l'aide en cas de catastrophe.

### **Renseignements**

*Fédération suisse des sapeurs-pompiers FSSP*

*Robert Schmidli*

*Directeur*

*3073 Gümligen*

*031 958 81 18*

*[r.schmidli@swissfire.ch](mailto:r.schmidli@swissfire.ch)*

*[www.swissfire.ch](http://www.swissfire.ch)*

Mars 2015

